**Comment fonctionne le système de protection sociale en France ?**

Chaîne YouTube « Urssaf Officiel », 13 juin 2024.

<https://www.youtube.com/watch?v=iu9gjPKKCqk>

**Exploitation pédagogique**

1. Qu’est-ce qu’un risque social ? Donnez deux exemples de risques sociaux pris en charge par la protection sociale.

2. Quels sont les trois types de prestations offerts par la protection sociale en France ? Illustrez chacune d’elles par un exemple.

3. Quels sont les différents organismes de Sécurité sociale en France et quelles sont leurs missions principales ?

4. Quelles sont les principales sources de financement de la protection sociale ?

5. Expliquez le rôle de l’Urssaf dans le système de protection sociale.

6. Pourquoi peut-on dire que l’équilibre financier de la protection sociale est « fragile » ?

7. En quoi la protection sociale illustre-t-elle le principe de solidarité dans notre société ?

**Corrigé**

1. Un risque social est un événement de la vie pouvant entraîner une baisse des ressources ou une hausse des dépenses. Ces risques sont de natures diverses, par exemple une naissance (qui génère des coûts supplémentaires pour une famille), une maladie (qui empêche de travailler tout en nécessitant des soins), ou encore le fait d’être au chômage (qui supprime une source de revenu).

2. La protection sociale offre trois grands types de prestations : l'accès à des services gratuits (comme la vaccination ou les soins hospitaliers publics), le remboursement de dépenses (notamment les soins médicaux), et le versement de prestations monétaires (comme les allocations familiales, les allocations chômage ou les indemnités journalières en cas d'arrêt maladie).

3. Les différents organismes de Sécurité sociale sont : l’Assurance maladie (qui assure la prise en charge des dépenses de santé et des indemnités lors d’arrêts de travail), l’Assurance retraite (qui assure le versement de la pension de base), les Caisses d’allocations familiales (CAF - qui distribuent notamment les allocations familiales et l’APL), et la CNSA (qui soutient les personnes âgées ou en situation de handicap).

4. Le financement de la protection sociale repose principalement sur les cotisations sociales payées par les salariés, les employeurs et les travailleurs indépendants. Toutefois, d’autres recettes abondent également le budget de la protection sociale, notamment des impôts, comme la CSG (contribution sociale généralisée), une partie de la TVA ou encore les taxes sur le tabac.

5. L’Urssaf joue un rôle central de collecte les cotisations sociales auprès des entreprises et travailleurs, puis de redistribution de celles-ci aux divers organismes (comme la Sécurité sociale, France Travail, etc.) qui assurent le versement des prestations sociales.

6. Le système est considéré comme fragile car les dépenses peuvent croître plus vite que les recettes, en raison notamment du vieillissement de la population ou du chômage. Cela risque alors de menacer la pérennité du modèle, sauf à adapter son financement ou le niveau des prestations.

7. La protection sociale repose sur le principe de solidarité : les actifs cotisent pour financer les prestations destinées à ceux qui en ont besoin. Elle consiste en une mutualisation des risques sociaux, permettant une prise en charge collective selon les besoins, indépendamment des revenus individuels.